
La connaissance pratique peut-elle être une représentation de l'action ?

Thibaut Sitterlin*¹

¹Centre Atlantique de Philosophie – Nantes Université - UFR Lettres et Langages, Nantes Université - UFR Lettres et Langages – France

Résumé

Anscombe a proposé une approche de la connaissance pratique qui repose sur au moins trois caractéristiques distinctives. Elle serait i) immédiate (sans observation), ii) cause de ce qu'elle comprend et, iii) en cas d'erreur, celle-ci résiderait dans l'action, non dans le jugement qui la représente.

Cette approche a fait l'objet de plusieurs critiques.

- Un agent ne peut avoir de connaissance directe de certaines de ses propriétés que s'il s'agit de propriétés mentales, ce qui exclut les actions physiques. Seul un élément mental représentant l'action peut être connu sans observation.

- La connaissance n'est pas une condition nécessaire de l'action intentionnelle.

- Toute erreur suppose une représentation et se situe dans la représentation.

Ces critiques reposent sur une conception représentationnelle de la pensée pratique : l'action serait le contenu, défini en termes vériconditionnels, de cette pensée.

J'entends défendre les caractéristiques dégagées par Anscombe à partir d'une interprétation et d'une extension d'un argument tiré de " *On Promising* " initialement proposé au sujet de la promesse. Cet argument procède en deux temps. D'abord, il expose le fait qu'il y a des actions dont l'existence dans le monde est formellement dépendante de la pensée des agents et qui, de ce fait, ne peuvent être décrites comme des événements purement physiques auxquels il conviendrait d'ajouter une composante mentale. Ensuite, il montre qu'une conception de la connaissance pratique faisant de ce type d'actions le contenu de cette connaissance conduit à un cercle qui rend ces actions inintelligibles. Je m'appuie sur Ford (2011) pour montrer qu'on peut étendre le problème de la circularité à tout type d'action intentionnelle ; après quoi je justifie une conception non représentationnelle de la connaissance pratique.

Ce faisant, je m'oppose à trois présupposés des critiques :

1) Les mouvements physiques intentionnels ne seraient pas en eux-mêmes des activités mentales, mais tiendraient leur caractère mental du fait qu'ils sont accompagnés d'un état interne qui les représente.

*Intervenant

- 2) La connaissance pratique serait de l'ordre d'une représentation de l'action.
- 3) Si l'erreur suppose une représentation, c'est toujours la représentation qui est erronée.

Références

Anscombe, G. E. M. (1981b) On Promising and its Justice, and Whether it Need to be Respected in *Foro Interno*, *The Collected Philosophical Papers of G. E. M. Anscombe, III, Ethics, Religion and Politics*, Oxford, Basil Blackwell.

Ford, A. (2011) Action and Generality, *Essays on Anscombe's Intention*, Eds. A. Ford, J. Hornsby, F. Stoutland, Harvard University Press.

Mots-Clés: Connaissance pratique, action intentionnelle, représentation, promesse, Elizabeth Anscombe, Savoir, faire